

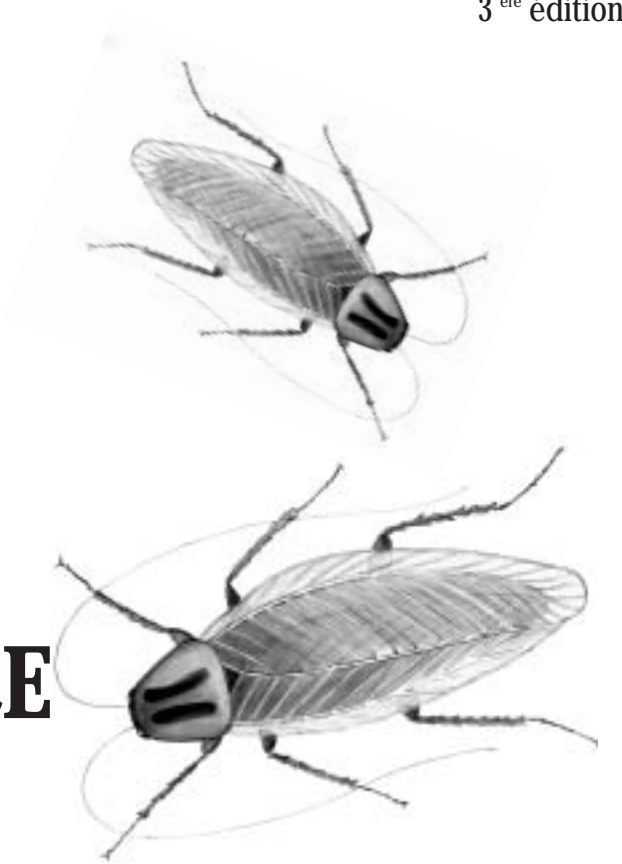
## les dossiers techniques DÉSINSECTISATION

# TRAITEMENT CONTRE LES BLATTES

L'opération a pour but de détruire ces insectes nuisibles dans un lieu donné, selon des méthodes et fréquences permettant de maintenir les résultats.

Elle est réalisée à l'aide d'insecticides appliqués par des professionnels agréés.

L'Agrément des Entreprises est obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1996 (Loi du 17 Juin 1992)



Chambre Syndicale des Industries de Désinfection,  
Désinsectisation et Dératization  
118 avenue Achille Peretti - 92200 Neuilly sur Seine  
Tél. : 01 55 62 11 62 - Fax : 01 55 62 03 37  
e-mail : cs3d@wanadoo.fr

Avec les compliments de :

Membre de la Chambre Syndicale



## MŒURS ET NUISANCES DES BLATTES

Les blattes fréquentent, suivant les espèces, des lieux chauds, humides ou secs et abrités de la lumière. Ayant une activité crépusculaire et nocturne, elles prennent possession des cuisines, des salles d'eau, des gaines techniques et de nombreux recoins, dès la nuit tombée.

Elles ont un besoin vital d'eau et se nourrissent de toutes matières végétales et animales.

A partir d'un seul point d'infestation, en quelques semaines elles peuvent proliférer dans l'ensemble d'un bâtiment.

Elles s'introduisent à l'intérieur d'installations, machines, tableaux de commandes, appareils ménagers... où elles provoquent des courts-circuits et dégradations.

Elles souillent les denrées alimentaires avec leurs excréments.

Elles véhiculent des germes pathogènes responsables de maladies telles que : gastro-entérites, tuberculose, salmonellose et sont à l'origine de nombreuses allergies... Souvent ressentie comme une marque de mauvaise tenue des locaux, la présence de blattes nuit franchement à la réputation des lieux fréquentés par le public (hôtels, restaurants, hôpitaux, écoles...).



## OBLIGATION DE TRAITEMENT

En raison des inconvénients et des dangers qu'elles représentent, les blattes sont considérées comme des nuisibles. Le Règlement Sanitaire Départemental oblige les occupants de logements et de locaux de préparation ou de vente d'aliments à lutter contre elles.

**Cette obligation résulte de :**

### I

Article 23.1 du Règlement Type

**“ Dans le cas où l'importance de l'insalubrité ... (dans les locaux d'habitation) est susceptible de porter une atteinte grave à la santé ou à la salubrité et à la sécurité du voisinage, il est enjoint aux occupants de faire procéder d'urgence... à la DESINSECTISATION des locaux.**

## II

Article 79 traitant de l'entretien des récipients, des locaux de stockage et des conduits de chute de vide-ordures

**“ Les récipients à ordures ménagères, leur emplacement, ainsi que les locaux où ils sont remis doivent être maintenus en constant état de propreté, désinfectés et DESINSECTISES aussi souvent que nécessaire et au moins une fois par an. Pour les conduits de chute de vide-ordures... des mesures de désinfection et de DESINSECTISATION peuvent être prescrites par l'autorité sanitaire en cas de nécessité “.**

## III

Article 130.5 concernant l'hygiène de l'Alimentation

**“ Les propriétaires ou gérants (... de magasins d'alimentation, d'ateliers et laboratoires de préparation des aliments) doivent... faire procéder si nécessaire aux opérations de DESINSECTISATION et de dératisation en évitant toute contamination des denrées alimentaires “.**



## INSECTICIDES

### A / LES FAMILLES

Les principales familles sont :

- **pyréthrinoides, organophosphorés, carbamates, amidinohydrazone et phényl pyrazole**
- produits agissant sur la formation de la chitine et perturbant les mues de l'insecte

### B / LES PRESENTATIONS

Les insecticides sont :

- soit prêt à l'emploi sous forme de laque, gel, fumigène, appât
- soit à diluer avant utilisation : concentré émulsionnable suspension concentrée, poudre mouillable

### C / LES MODES D'ACTION

Les insecticides utilisés dans la lutte contre les blattes agissent par :

- contact
  - ingestion
  - inhalation
- ou par combinaison de ces modes d'action.

**Aucun insecticide n'agit sur les œufs de blattes**

## D / LES EFFETS

La majorité des insecticides ont une persistance d'action (ou rémanence) variable selon la formulation de l'insecticide, la nature de la surface traitée et les conditions d'humidité et de température des lieux traités.

Certains insecticides peuvent en outre avoir des effets de débusquage et de choc.



## REALISATION DU TRAITEMENT CONTRE LES BLATTES

Les caractéristiques du traitement sont déterminées par la nature de l'objectif : immeuble d'habitation, local industriel, commercial ou sanitaire.

Selon les cas, les traitements concerneront :

- **les surfaces** : —> par pulvérisation  
—> par pose de gels
- **les volumes** : —> par nébulisation

Les détecteurs de blattes (plaques de glu avec attractif) permettent de mesurer les réinfestations dans les zones à risque.

Il est **RECOMMANDE** de traiter un site infesté dans sa totalité (immeuble, restaurant...).

La collaboration du personnel affecté à la garde ou à l'entretien des locaux est souhaitable pour obtenir des informations complémentaires sur les infestations et pouvoir accéder à l'ensemble des locaux.

## A / MESURES PRÉPARATOIRES

Celles-ci doivent permettre de réaliser le traitement dans des conditions optimum pour qu'il produise toute son efficacité. Les personnes concernées qui auront préalablement été informées doivent :

- **DONNER ACCES** à la totalité des locaux au personnel de l'entreprise chargée de la désinsectisation ;
- **DEGAGER** les abords des plinthes et tuyauteries en particulier dans les cuisines, salles de bains, salles d'eau et WC ;
- **DEBARRASSER ET NETTOYER** les meubles sous-évier, les placards ou autres lieux infestés ;
- **SIGNALER** aux applicateurs les lieux où la présence d'insectes a été constatée ;

### En cas d'application d'insecticides liquides, uniquement :

Avant le traitement :

- **COUVRIR** les aquariums, et **COUPER L'AERATION** ;
- **ELOIGNER** les oiseaux et les autres animaux des pièces traitées ;
- **ETEINDRE** les veilleuses des appareils à gaz.

## B / EXÉCUTION DU TRAITEMENT

L'applicateur-hygiéniste détecte les refuges et les passages des blattes pour déposer judicieusement le gel ou pulvériser l'insecticide liquide.

Les locaux concernés sont :

- les cuisines
- les salles de bains, salles d'eau et toilettes
- les plonges
- les buanderies
- et toutes autres zones ou pièces infestées.

Les produits insecticides sont appliqués sur ou près des :

- plinthes et tuyauteries
- espaces situés dessous et derrière les équipements et aménagements
- gaines techniques
- autres points signalés infestés

• **Dans les parties communes des immeubles**, le traitement concerne en priorité les secteurs sensibles, tels que :

- locaux poubelles et de réception des colonnes de vide-ordures
- locaux techniques : chaufferies...
- gaines techniques : conduites d'eau, de chauffage...

Dans certains cas, des zones difficilement accessibles telles que faux-plafonds, coffrages, vide-sanitaires, peuvent être traitées en complément par nébulisation.

## C / APRÈS LE TRAITEMENT

Après achèvement du traitement, suivre les recommandations de l'applicateur-hygiéniste :

- **NE PAS LAVER** les parties traitées pendant au moins 48 heures,
- **AERER LES PIÈCES** en cas de traitement par pulvérisation,
- **EN CAS D'UTILISATION DE GEL**, ne pas enlever les joints appliqués.

La disparition complète des blattes intervient durant le mois qui suit le traitement. Il est donc normal de constater la présence d'insectes, encore pendant quelques jours.



## GARANTIE

La compétence des applicateurs-hygiéniste 3D alliée à l'efficacité des insecticides permet aux prestataires de services de définir les modalités d'une garantie de moyens, notamment en fonction :

- du degré d'infestation
- du risque de réinfestation extérieure
- de la spécificité des surfaces et volumes à traiter
- du nombre de traitements prévus au contrat.

En tout état de cause, la persistance d'action des produits actuels va de quelques semaines à quelques mois.

## BLATTE GERMANIQUE

*Blattella germanica* (L) 1767

Originnaire de l'Afrique de l'Est, elle devient très commune et cosmopolite. Allure lancéolée, elle mesure 10 à 14 mm de long. Couleur jaune brunâtre et brillante. Le pronotum porte deux bandes longitudinales, brun foncé bien caractéristiques. Les ailes des adultes recouvrent tout l'abdomen, permettent à l'insecte de planer en sautant de hauteur, mais pas de voler. Les pattes sont relativement plus claires. Pas de dimorphisme sexuel.

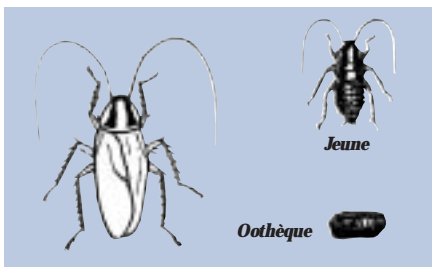
La longévité des adultes peut atteindre 6 mois ou plus. La femelle fabrique 5 à 8 oothèques contenant 22 à 40 œufs durant sa vie. C'est la seule blatte qui porte son oothèque pendant 20 à 40 jours jusqu'à quelques heures avant l'éclosion des jeunes, elle évite ainsi les parasites et prédateurs des œufs, ce qui lui permet de proliférer beaucoup plus vite que les autres blattes. Les jeunes deviennent sexuellement adultes 3 à 5 mois plus tard après avoir subi 6 mues. Les conditions idéales pour la prolifération de cette blatte sont : une température de 25 à 33°C, et humidité relative de 60 à 80%.

Active la nuit, réfugiée le jour dans les fentes et autres abris étroits, elle court vite et dégage une odeur caractéristique.

Elle est polyphage en s'attaquant à tout, même aux cheveux, cuirs, papiers... Elle semble cependant préférer les substances amylacées.

Elle affectionne uniquement l'intérieur des locaux : cuisines, gaines de vide-ordures, réserves alimentaires, hôtels, restaurants, cuisines, magasins, hôpitaux, bâtiments d'élevage, navires et toutes sortes de locaux chauffés et humides.

C'est la blatte la plus largement répandue dans la région tempérée, en tous cas la plus commune en Europe. Dans les maisons, industries agro-alimentaires, restaurants et magasins, elle souille les produits alimentaires avec ses déjections et la saleté qu'elle transporte. On redoute qu'elle ne soit un agent de transfert passif de moisissures ou de germes microbiens dangereux pour l'homme et les animaux domestiques.



## BLATTE ORIENTALE

*Blatta orientalis* (L) 1758

Communément connue dans le temps sous le nom de Cafard. Coloration foncée assez homogène. Elle mesure 20 à 28 mm de long et présente un dimorphisme sexuel très accentué :

- le mâle est brun foncé, a le thorax presque noir et les ailes bien développées mais elles ne couvrent pas l'extrémité de l'abdomen,

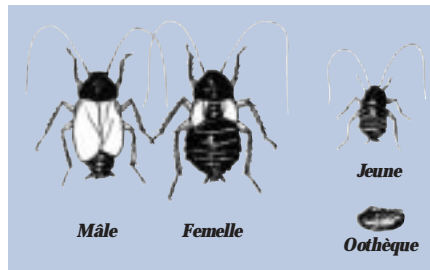
- la femelle est uniformément foncée, presque noire, avec les ailes atrophiées en forme de lobes courts.

Originnaire de l'Asie, elle devient très commune partout dans le monde.

Elle fréquente un milieu relativement frais et humide. On la rencontre dans la cuisine, le cellier, la salle de bains, la cave, les galeries de passage des tuyaux et les endroits de condensation d'eau.

Elle prolifère à la température de 20 à 29°C et a besoin d'une forte humidité relative de 70 à 80%. Lorsque le milieu est sec, elle se réfugie vers les endroits encore plus frais, 15 à 23°C. Elle ne sort jamais le jour et se cache derrière ou sous les meubles. Les adultes ou imagos vivent 3 à 5 mois. La femelle

dépense 8 à 12 oothèques dans des endroits près de la nourriture. Chaque oothèque contient 12 à 16 œufs. L'éclosion des jeunes se fait une soixantaine de jours plus tard. Ils deviennent adulte en 5 à 12 mois selon les conditions du milieu et de la nourriture.



## BLATTE RAYÉE

*Supella supellecillum* (Sev) 1839 (ou *S. longiplalpa* F.)

Appelée aussi la Blatte à bandes brunes ou la Blatte des meubles car elle présente deux bandes transversales claires sur le dos et on la rencontre souvent dans des meubles en bois, ou derrière les tableaux.

Probablement originaire du Nord-Est de l'Afrique. Elle mesure 10 à 20 mm de long. De par sa couleur miel clair, elle peut être confondue avec la Blatte germanique. Elle s'en distingue par :

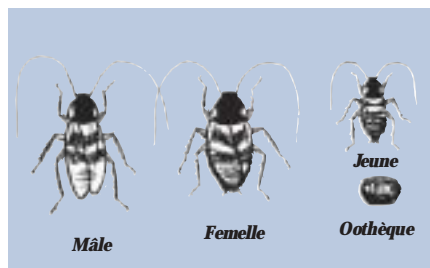
- la présence sur le pronotum d'une tache unique centrale, de couleur foncée en forme de cloche,
- un dimorphisme sexuel accusé ; les élytres des mâles dépassent l'extrémité abdominale, alors que chez la femelle, ils sont nettement plus courts. Le mâle peut effectuer des bonds et des vols planés de faible distance.

La longévité des adultes peut atteindre 6 à 8 mois. La femelle dépose 10 à 13 oothèques contenant 6 à 12 œufs durant sa vie. Les oothèques de petite taille (4 à 6 mm de long) sont collées à un support quelconque et parfois au mur et aux meubles.

L'incubation dure 30 à 45 jours. Il y a 7 stades larvaires et la croissance dure environ 5 à 7 mois. Les conditions favorables pour la prolifération se trouvent entre 20 et 30 °C avec une humidité relative de 60%. Cette blatte préfère un milieu relativement plus sec que les autres blattes.

Elle se nourrit de toute matière organique avec une préférence pour les denrées alimentaires. Très répandue dans les pays tropicaux, elle semble, depuis une quinzaine d'années, pulluler en France dans les immeubles des grandes villes. Il y a tout lieu de penser que l'introduction de cette blatte en Europe a eu lieu par des oothèques collées sur les marchandises.

Elles fréquentent de préférence les parties hautes : plafonds, hauts des portes, dessus des meubles... chambres d'hôtel ou d'hôpital, placards,...



## BLATTE AMERICAINE

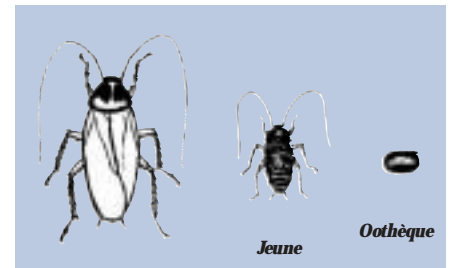
*Periplaneta americana* (L) 1758

La blatte américaine ou Cancrelat présente une coloration uniforme, roux ferrugineux, avec une bande claire sur la marge postérieure du pronotum. Elle mesure de 28 à 38 mm. Pas de dimorphisme sexuel : les deux sexes ont les élytres bien développés dépassant l'extrémité de

l'abdomen. Elle ne vole pas mais plane en se laissant tomber de hauteur avec les ailes bien étalées.

Originnaire de l'Afrique elle devient la plus répandue dans le monde entier grâce au transport maritime.

La longévité des adultes peut atteindre 10 à 12 mois. La femelle fabrique une oothèque tous les 10 jours environ, et elle en dépose 30 à 50 durant sa vie sur diverses parois et particulièrement dans les angles. Chaque oothèque contient 10 à 20 œufs. Le développement embryonnaire s'effectue pendant 25 à 55 jours. La croissance des jeunes est relativement longue et dure de 4 mois et demi à 8 mois selon les conditions de température et d'humidité. Les conditions favorables à la prolifération sont une température entre 21 et 33°C avec humidité relative de 70 à 80%. La blatte américaine préfère les milieux chauds et humides tels que les égouts, les cuisines, les galeries de passage des canalisations, l'animalerie et les serres.



## BLATTE AUSTRALIENNE

*Periplaneta australisiae* (F) 1775

Blatte de grande taille, mesurant de 23 à 35 mm de long. Couleur roux ferrugineux. Elle présente la même allure que la blatte américaine et s'en distingue par :

- des bandes jaunes entourant entièrement les deux taches foncées se trouvant sur le pronotum,
- une autre bande jaune sur le champ marginal antérieur de chaque élytre,
- les jeunes ont les mêmes taches jaunes latérales sur chaque segment thoracique.

Absence de dimorphisme sexuel. Les deux sexes possèdent des ailes bien développées, mais ils ne peuvent pas voler.

Malgré son nom, la blatte australienne serait probablement originaire de Malaisie. Elle s'est introduite dans d'autres pays par les navires et le transport des plantes vertes. Dans les pays tropicaux, elle affectionne aussi bien l'extérieur que l'intérieur des locaux. En Europe, elle recherche des endroits humides, chauds et riches en matières végétales, comme les serres, le terreau, les entrepôts de fruits et légumes et les surfaces moisies où persistent les condensations.

Les conditions favorables à la prolifération se situent entre 20 et 30 °C avec une humidité relative de 70 à 80%. Les adultes peuvent vivre jusqu'à 8 mois ; chaque femelle dépose 10 à 18 oothèques à raison d'une oothèque tous les 10 jours environ. Chaque oothèque contient 10 à 28 œufs ; elle est souvent collée sur les fissures, les replis de papier ou carton, dans le terreau etc... La durée de l'incubation des œufs est de 30 à 50 jours. La croissance dure de 4 à 7 mois. Elle s'attaque à toutes sortes de débris organiques avec une préférence pour les substances amylacées et végétales en voie de décomposition.

